

mis à jour le : 06/06/24

**Commission permanente : Culture**

Type d'aide	Montant	Critères	Documents à fournir	Modalités d'application
Aide aux ASCE/URASCE (soutien à l'organisation d'une Manifestation/concours national autre que Rallye et Festival)	<b>3 000,00 €</b>	Selon le cahier des charges	- Dossier de présentation - Budget prévisionnel détaillé	- 50 % à la signature de la convention - Solde <b>après</b> la manifestation au vu du bilan moral et financier à fournir <b>IMPERATIVEMENT</b> dans les <b>2 mois</b> après la manifestation sous forme de diaporama
Aide au festival national du Spectacle	<b>5 000,00 €</b>  50 € par artiste 30 € MAXIMUM	Selon le cahier des charges  <b>Présent pendant toute la durée du festival. Aide sur l'achat des costumes</b>	- Dossier de présentation du festival - Budget prévisionnel détaillé  Sur présentation de facture	- 50 % à la signature de la convention - Solde <b>après</b> la manifestation au vu du bilan moral et financier à fournir <b>IMPERATIVEMENT</b> dans les <b>2 mois</b> après la manifestation sous forme de diaporama
Aide au rallye national culturel	<b>5 000,00 €</b>	Selon le cahier des charges	- Dossier de présentation du rallye - Budget prévisionnel détaillé	- 50 % à la signature de la convention - Solde <b>après</b> la manifestation au vu du bilan moral et financier à fournir <b>IMPERATIVEMENT</b> dans les <b>2 mois</b> après la manifestation sous forme de diaporama
Création d'activités culturelles	100 % de la dépense d'investissement ne pouvant excéder <b>500€</b>	Uniquement pour l'achat de matériel  (hors consommable) restant propriété de l'ASCE	- Dossier de présentation de l'activité  - Devis du/des matériel(s) - Budget prévisionnel détaillé	- L'aide pour la création d'activité est versée intégralement sur présentation d'un devis ou d'une facture pour permettre à l'Asce d'acquérir le matériel nécessaire.  - Bilan moral et financier à présenter sous forme de diaporama dès démarrage de l'activité.
Manifestations culturelles Départementales	100 % de la dépense culturelle ne pouvant excéder <b>500 €</b> <i>(aucune aide n'est accordée pour les transports)</i>	<b>Plusieurs demandes peuvent être présentées : 1 aide sera acceptée obligatoirement, les autres seront soumises à disponibilité budgétaire par mesure d'équité.</b>	- Dossier de présentation de la manifestation - Budget prévisionnel détaillé	- Versement <b>après</b> la manifestation sur présentation des factures et du bilan moral et financier à fournir <b>IMPERATIVEMENT</b> dans les <b>2 mois</b> après la manifestation sous forme de diaporama.
Manifestations culturelles régionales	100 % de la dépense culturelle ne pouvant excéder <b>1000€</b> <i>(aucune aide n'est accordée pour les transports)</i>	<b>Plusieurs demandes peuvent être présentées : 1 aide sera acceptée obligatoirement, les autres seront soumises à disponibilité budgétaire par mesure d'équité.</b>	- Dossier de présentation de la manifestation - Budget prévisionnel détaillé	- Versement <b>après</b> la manifestation sur présentation des factures et du bilan moral et financier à fournir <b>IMPERATIVEMENT</b> dans les <b>2 mois</b> après la manifestation sous forme de diaporama
Activité culturelle lors des challenges nationaux sportifs	100 % de la dépense culturelle ne pouvant Excéder <b>500 €</b> <i>(aucune aide n'est accordée pour les transports)</i>		- Dossier de présentation sur la partie culturelle pour les accompagnants - Budget prévisionnel détaillé	- Demande à formuler avant le challenge (« partie culture » du dossier de candidature)  - Versement <b>après</b> la manifestation sur présentation des factures et du bilan moral et financier à fournir <b>IMPERATIVEMENT</b> dans les <b>2 mois</b> après la manifestation sous forme de diaporama